Damien ADAM

Député de la Seine-Maritime

ROUEN I MONT-SAINT-AIGNAN I DÉVILLE LÈS ROUEN

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU DE MANDAT

Septembre 2022 - N°1

Pouvoir d'achat

Les mesures prises face à l'inflation.

Énergie

3 réunions publiques pour parler de cet enjeu majeur de cet hiver.

L'agenda politique

Les dossiers des prochains mois.

Une question, une demande, un problème ? Contactez-moi

Par téléphone au 02 35 71 16 70 ou par mail à damien.adam@assemblee-nationale.fr

Madame, Monsieur,

En juin dernier, les électeurs de la 1ère circonscription de la Seine-Maritime ont décidé de me renouveler leur confiance pour continuer de les représenter et porter leur voix à l'Assemblée nationale. Cette confiance m'honore et m'oblige.

Député défenseur de notre territoire et de ses habitants, je reste comme depuis 5 ans à votre disposition pour échanger sur vos préoccupations, répondre à vos questions ou vos interrogations et pour toute demande de rendez-vous.

Depuis 5 ans, j'attache également une grande importance à vous tenir informés de mon action. C'est le cas avec des comptes rendus de mandat réguliers envoyés au moins une fois par an directement chez vous comme celui-ci. C'est aussi le cas avec ma newsletter mensuelle à laquelle vous pouvez vous inscrire sur mon site **www.damienadam.fr** ou en flashant le QR code au dos du document.

Damien Adam

UN NOUVEAU MANDAT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans l'hémicycle, je siège à la place n°378

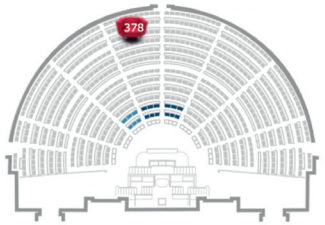

Je suis membre de la commission du développement durable

À l'Assemblée, je siège à la **commission développement durable et aménagement du territoire.**

Chaque député doit choisir de siéger dans une des 8 commissions permanentes à l'Assemblée nationale. J'ai choisi de rejoindre la commission développement durable et aménagement du territoire.

C'est dans cette commission que nous traitons de la **transition écologique**, des **transports** et **mobilités** ainsi que l'**aménagement du territoire**, la **construction**, les **infrastructures** et l'**équipement**.

La corrida, #JenPenseQuoi ? J'ai besoin de votre avis

J'attache une **très grande importance** depuis 2017 **à vous demander directement votre avis** dès que je le peux sur des sujets qui peuvent vous intéresser et qui ne correspondent pas à des engagements pris durant ma campagne.

Aujourd'hui, **je souhaite recueillir votre avis sur la corrida**. En effet, le 24 novembre prochain, l'Assemblée nationale devrait étudier une proposition de loi visant à interdire cette pratique partout en France.

Actuellement, **elle est autorisée dans 65 villes du Sud** qui peuvent se prévaloir d'une « tradition locale ininterrompue » de jeux taurins. **La loi étudiée en novembre vise à annuler cette exception dont bénéficie la corrida** dans l'article du Code pénal pour cause de maltraitance animale.

Pour participer à la consultation, flashez ce QR-code ou visitez www.damienadam.fr/jenpensequoi

À vos côtés, ces derniers mois dans la circonscription

Ouverture des 9e Journées de l'Hydrogène dans les territoires au Parc des Expositions de Rouen.

Cérémonie de la Libération de Rouen le 30 août 2022 au monument des Martyrs de Grand-Quevilly.

Rentrée scolaire le 1er septembre 2022 au collège Jules Verne de Déville lès Rouen.

Anniversaire des 40 ans de l'IFA Marcel Sauvage de Mont-Saint-Aignan.

Visite officielle d'Olivier Dussopt, ministre du Travail et d'Isabelle Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Avec le SPO Rouen Tennis de table pour la soirée des partenaires du club. Ci-contre, avec l'athlète de haut niveau Edgar Empis.

Participation au traditionnel repas des bénévoles de l'Association Bouchons 276.

Monsieur le président de la métropole Rouen Normandie : attendez 2024 pour interdire les crit'air 4 dans la ZFE-m

Depuis le 1er septembre 2022, la métropole Rouen Normandie a **mis en place une ZFE-m** (zone à faible émission de mobilités) **interdisant la circulation des véhicules crit'air 4, 5 et non classés.**

La mise en place d'une ZFE-m est **une obligation légale votée par le parlement en 2019 que j'ai soutenue** du fait du non-respect des normes de qualité de l'air de manière régulière dans notre territoire. **Sa mise en œuvre est précipitée à Rouen, notamment pour les crit'air 4** (véhicules diesel sortis entre 2001 et 2005). **Le calendrier national laisse jusqu'en 2024** pour les interdire, comme vont le faire les métropoles de Nice, Grenoble, Montpellier ou Strasbourg. Il n'est pas trop tard pour changer le calendrier et **j'appelle le président de la métropole à modifier son arrêté** pour décaler l'application de l'interdiction des crit'air 4 à janvier 2024.

En parallèle, **la métropole doit renforcer ses aides**, notamment pour les classes moyennes. À l'échelle nationale, chacun peut bénéficier d'un **bonus de 6 000 €** sur l'achat d'un véhicule électrique et de la **prime à la conversion jusqu'à 5 000 €**. Les aides de la métropole s'arrêtent à partir d'un revenu fiscal de référence (RFR) de 20 000 € par part. Il faut relever ce seuil pour permettre à toute la classe moyenne d'en bénéficier.

Pour vous accompagner face à une inflation très forte, nous avons voté cet été des mesures d'urgence

Depuis 2017, j'ai au cœur de mon engagement politique la volonté de baisser les impôts et faire que le travail paie mieux. Avec la reprise post-covid et la guerre en Ukraine, nous subissons une inflation qui augmente très fortement et dépasse l'objectif annuel de 2 %. Pour vous aider à y faire face, nous avons pris dès cet été de nouvelles mesures très importantes. Grâce à elles, l'inflation, bien que forte à 6,8 % sur un an, est la plus faible des pays européens.

POUR VOUS PROTÉGER FACE À L'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES CARBURANTS

→ **Bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité :** les prix ont été gelés en 2022 et ont permis d'éviter des augmentations de prix jusqu'à 100 %. Il sera maintenu en 2023 pour continuer de vous accompagner face à la flambée des prix.

→ **Remise sur les carburants pour compenser une partie de la hausse des prix :** de 18 centimes de remise d'avril à août, la remise est passée à 30 centimes pour septembre et octobre et sera de 10 centimes ensuite jusqu'à la fin de l'année.

→ **Revalorisation de 10 % du barème kilométrique de l'impôt sur le revenu** pour alléger l'impôt de ceux qui font beaucoup de déplacements professionnels.

→ **Pour vous aider à changer vos modes de déplacements**, nous avons également maintenu pour tous le bonus écologique de 6 000 € pour l'acquisition d'un véhicule électrique et créé une aide de 300 € minimum à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les Français les plus modestes.

DES MESURES POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Pour les travailleurs

→ **Possibilité pour les salariés de convertir les RTT** non pris en salaire avec l'accord de l'employeur.

→ **Augmentation du plafond de la « prime Macron »** de 2 000 € à 3 000 € et 6 000 € en cas d'accord d'intéressement dans l'entreprise.

→ Possiblité pour les salariés disposant d'**épargne salariale** de **retirer jusqu'à 10 000 €** d'ici le 31 décembre.

→ **Relèvement du plafond de défiscalisation** des heures supplémentaires à 7 500 €.

Pour les locataires

→ **Plafonnement de la hausse maximale des loyers** par les propriétaires à 3,5 % cette année.

→ **Revalorisation des APL** de 3,5 % pour aider les ménages les plus modestes face à la hausse des loyers.

Pour les étudiants

→ **Gel des droits d'inscription à l'université** de la rentrée 2022.

→ **Revalorisation des bourses** de 4 %.

→ **Maintien du repas à 1 €** pour les étudiants boursiers pour l'année universitaire 2022-2023.

Pour les personnes handicapées

→ Dès janvier 2024, **les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne seront plus pris en compte** dans le calcul de l'allocation avec un gain moyen de 300 € mensuels pour les personnes concernées.

Pour les fonctionnaires

→ **Revalorisation du point d'indice** de + 3,5 % en plus des augmentations moyennes individuelles.

Pour les familles modestes

→ **Versement d'une aide exceptionnelle** de 100 € par foyer et 50 € par enfant à 10,8 millions de foyers.

Pour les retraités

→ **Revalorisation des retraites** de 4 % dès juillet, après + 1,1 % en janvier.

Suppression de la redevance télé de 138 €

C'était un engagement de campagne : nous avons voté la **suppression de la redevance télé dès cette année**. C'est un gain de 138 € par an qui s'ajoute à la **suppression définitive de la taxe d'habitation** qui sera effective pour tous les Français l'année prochaine.

Pour les prestations sociales

Après une augmentation de 1,8 % en avril, **les prestations sociales sont également revalorisées de 4 %** : Prime d'activité, RSA, minimum vieillesse et pensions d'invalidité, allocation adulte handiciapé (AAH), prime à la naissance et allocation de rentrée scolaire.

Santé : une priorité pour faire face aux menaces

Covid, crise dans les services d'urgences et variole du singe, les sujets d'actualité sont nombreux en matière de santé.

Des mesures immédiates pour les urgences dès juillet

S'appuyant sur la mission flash de François Braun, nous avons pris des mesures pour renforcer l'attractivité des services d'urgences et faire face à la pénurie de personnels :

→ **Revalorisation pour les soignants** (majoration des heures supplémentaires et des gardes).
→ **Déploiement du service d'accès aux soins** pour orienter les malades vers le bon interlocuteur et sortir du tout urgence.
→ **Renforcer le lien ville-hôpital et l'implication des médecins généralistes** dans l'écosystème de l'hôpital.

En juillet, j'ai échangé avec les personnels du service d'urgences du CHU de Rouen pour discuter de ces mesures et anticiper les transformations à mener dans les prochains mois pour notre système de santé.

Un nouveau SAMU à Rouen pour plus d'efficacité

Le SAMU de Rouen joue **un rôle essentiel pour prendre en charge les urgences** sur notre territoire. Face à l'augmentation ces dernières années des appels téléphoniques (+ 76 %) et des interventions via le SMUR (+30 %), un nouveau SAMU était devenu indispensable. Financé par l'État, il a été inauguré en juillet dernier et **permet de meilleures conditions de travail aux personnels et de répondre à l'activité forte sur notre territoire.**

Variole du singe : la vaccination avance

La France a mis très tôt en place une stratégie globale qui avance à bon rythme. Nous sommes le pays qui a commandé le plus de doses du vaccin et le met à disposition gratuitement de la population. **Plus de 50 000 vaccinations ont été effectuées sur un public cible de 250 000 personnes.** Vous faites partie du public cible ? ***Prenez rendez vous au CeGIDD de Rouen sur doctolib.fr***.

L'Europe, un acteur essentiel pour agir aux côtés de la France

Face aux nombreux défis auxquels la France fait face, l'Union européenne est un acteur incontournable qui agit aux côtés de la France. En tant que pays fondateur, la France se doit d'être un acteur qui compte au sein de l'UE. Nous en faisons une priorité depuis 2017 et la présidence française de l'UE au 1er semestre 2022 en a été un marqueur fort.

Aux côtés des Ukrainiens

Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février, l'Union a **accueilli plus de 7,6 millions d'Ukrainiens** et **déployé plus de 5,5 milliards d'euros d'aides**. La France a pris sa part avec **1,15 milliard d'euros dont 800 millions en aide financière, 233 millions en aide militaire** (envoi de canons Caesar, de missiles anti-chars, équipements de protection...) et 120 millions d'euros d'aides humanitaires.

L'UE a également adopté **7 trains de sanctions contre la Russie et la Biélorussie** : embargo sur le pétrole, le gaz, le charbon, exclusion des banques russes du système Swift, gel des avoirs d'oligarques...

Réformer la gestion de nos frontières

L'Union a doté les États des outils nécessaires pour **mieux protéger les citoyens face aux crises sanitaires**, à l'**instrumentalisation des migrations** ou des **menaces à notre sécurité**, **tout en préservant leur libre circulation**. Les réfugiés sont désormais mieux répartis entre les Etats et les contrôles à nos frontières extérieures sont renforcés : les données biométriques sont recueillies afin d'améliorer le suivi et limiter les mouvements irréguliers.

Une Europe plus écologique : la taxe carbone aux frontières

L'UE a voté la mise en œuvre d'une taxe carbone aux frontières. Celle-ci viendra progressivement à partir de 2023 **augmenter le prix des produits importés dans l'UE en provenance de pays avec des réglementations environnementales et climatiques moins exigeantes**. Cette taxe va favoriser les entreprises européennes en limitant la concurrence déloyale des pays tiers et aidera le continent européen à atteindre 55 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la neutralité carbone en 2050.

Les chantiers des prochains mois à l'Assemblée nationale pour améliorer votre vie quotidienne

Cet été 2022 a été consacré au vote de la loi sur le pouvoir d'achat et l'automne sera largement consacré à l'Assemblée nationale au débat budgétaire pour 2023. En parallèle, de nombreux chantiers vont être lancés pour répondre à vos priorités et améliorer votre quotidien.

Energie : faire face à la fin du gaz et du pétrole russes et assurer notre transition

Avec la **préparation d'un plan de sobriété** visant à réduire de 10 % en 2 ans nos consommations d'énergie, **renforcer notre souveraineté** et être la 1ère nation industrielle à **sortir des énergies fossiles.**

Aller vers une société du plein-emploi

Créer France travail pour regrouper les acteurs de l'insertion, **améliorer le taux d'emploi** des jeunes et des séniors, **adapter l'assurance chômage** à la conjoncture économique et **réformer le RSA** pour y développer la réinsertion.

Une justice plus simple et plus efficace

En **traduisant les États généraux de la justice** et en s'inspirant de nos voisins, en **recrutant plus de magistrats et de personnels** de justice tout en **améliorant leur formation.**

Sécurité : faire reculer la délinquance

Lutte contre la drogue, les violences intrafamiliales et les violences sexuelles et sexistes : simplifier les procédures, moderniser et renforcer les moyens des forces de l'ordre et doubler leur présence dans l'espace public.

École : investissement inédit pour l'égalité des chances

Revalorisation de 10 % des professeurs pour qu'aucun professeur ne gagne moins de 2 000 € net par mois et de 10 % supplémentaires pour ceux qui souhaitent s'impliquer plus. **Continuer de développer l'apprentissage, réformer le lycée professionnel**, poursuivre le combat pour l'**école inclusive** et **refonder l'orientation** des élèves.

Une commission transpartisane pour réfléchir sur la fin de vie

Faut-il oui ou non **changer la loi sur l'aide active à mourir ?** Ce sera l'objet d'une commission créée dans les prochains mois réunissant des citoyens tirés au sort.

Un service public universel de la petite enfance

En développant **200 000 nouvelles places d'accueil**, notamment de crèches, pour offrir à chaque parent **une solution proche** de son domicile et **financièrement accessible**.

Amplifier la lutte contre l'immigration clandestine

Améliorer l'efficacité de la **reconduite à la frontière** des étrangers qui troublent l'ordre public, **accélérer le traitement des demandes d'asile et des titres de séjour**, garantir aux étrangers en situation régulière leur connaissance de notre langue et des valeurs de la République, faciliter leur **intégration professionnelle** et poursuivre la mise en place d'une politique commune européenne.

Mettre en oeuvre une véritable planification écologique

Pour la première fois, la France va se doter d'une stratégie globale pluriannuelle pour respecter ses objectifs de baisse de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de neutralité carbone d'ici 2050.

Mener la réforme des retraites

Après concertation à l'été 2023 en **repoussant progressivement l'âge de départ** pour les métiers non pénibles, une **meilleure prise en compte de la pénibilité,** la **suppression des régimes spéciaux** et l'augmentation des pensions des retraités les plus modestes.

Quelle trajectoire pour nos finances publiques ?

Nous refusons d'augmenter les impôts et l'endettement du pays. Dans les prochaines années, **nous baisserons progressivement le déficit** pour revenir sous les 3 % d'ici 2027 par la bonne gestion, des réformes et par la croissance. Nous souhaitons **stabiliser la dette à 115 % du PIB** avant de commencer à **baisser notre endettement** à partir de 2026.

Vous avez des interrogations ou des idées sur ces chantiers ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le député pour en discuter.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Prix du gaz et de l'électricité, disponibilité cet hiver et ces prochaines années et transition énergétique : venez échanger avec le deputé pour tout savoir sur ces enjeux majeurs.

DÉVILLE LÈS ROUEN

MARDI 27 SEPTEMBRE À 19 H

Maison de l'animation
3 Rue Jules Ferry, Déville lès Rouen

ROUEN

JEUDI 29 SEPTEMBRE À 19 H

La Halle aux Toiles
19 Place de la Basse Vieille Tour, Rouen

MONT-SAINT-AIGNAN

VENDREDI 30 SEPTEMBRE À 19 H

Rexy
31 Rue Aroux, Mont-Saint-Aignan

Inscrivez-vous à la newsletter

Une fois par mois, retrouvez l'actualité de votre député à l'Assemblée et en circonscription. Inscrivez-vous à la newsletter via ce QR code ou sur le site web www.damienadam.fr

Retrouvez-moi en ligne

@damienadam76

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ma permanence

73 rue du Général Leclerc, Rouen
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h

Réalisé avec du papier 100 % recyclé et 100 % recyclable.
Ne pas jeter sur la voie publique.

PENSEZ AU TRI ! FEUILLE PAPIER À RECYCLER